

RÉFORMES ÉCONOMIQUES:

**OBJECTIF CROISSANCE
2006**

**Conférence de presse
Paris, le 7 février 2006**

**Jean-Philippe Cotis
Chef Économiste**

Éditorial

Au cours des deux dernières décennies, plusieurs pays de l'OCDE, tels que le Japon et certaines économies d'Europe continentale, ont vu leurs niveaux de vie « perdre du terrain » par rapport aux économies les plus dynamiques. Les coûts économiques et sociaux de cette incapacité à retrouver le chemin de la convergence sont patents et ne feront que s'aggraver avec le vieillissement démographique.

Par ailleurs, dans d'autres pays de l'OCDE le potentiel de croissance et la résilience face aux chocs économiques se sont améliorés. Il y a à l'évidence des enseignements à tirer de ces performances divergentes afin de mieux soutenir à l'avenir la croissance des niveaux de vie, là où ils sont les plus faibles.

Le premier numéro d'*Objectif croissance*, publié il y a un an, a mis en évidence certains de ces enseignements. Il a inauguré une nouvelle forme de surveillance comparative, complétant les études par secteur et par pays réalisées depuis longtemps à l'OCDE. Cette surveillance repose sur des indicateurs de politique structurelle dont les liens avec la performance économique sont clairement avérés. A l'aide de ces indicateurs, il est alors possible d'évaluer dans quelle mesure les écarts de PIB sont dûs aux politiques publiques plutôt qu'à des différences dans les préférences et les choix de société. A partir de ces indicateurs, et en tirant parti également de l'expertise accumulée par les comités et les experts de l'OCDE, une série de recommandations de politiques publiques sont formulées pour chaque État membre.

L'an dernier, nous nous sommes intéressés essentiellement aux marchés du travail et des biens et services. Dans ce deuxième numéro, nous procédons au suivi des progrès réalisés dans ces domaines. Nous retraçons les efforts déployés pour accroître la productivité du travail conformément aux priorités identifiées l'an dernier, qu'il s'agisse du renforcement de la formation et du « capital humain » ou de la réduction des réglementations freinant l'entrée sur les marchés et la concurrence. Par ailleurs, les nouvelles initiatives engagées pour accroître l'utilisation du facteur travail ont été moins nombreuses. En particulier, rares sont les mesures qui ont été prises pour réduire les obstacles financiers qui viennent contrarier la poursuite d'une activité professionnelle au-delà de certaines limites d'âge.

Comme il l'a été dit l'an dernier, notre objectif est d'élargir graduellement le champ des indicateurs qui sous-tendent *Objectif croissance*, de façon à étendre l'analyse à d'autres politiques pouvant influer sur la performance économique. Cette année, nous élargissons le champ couvert à l'innovation, l'un des principaux moteurs de la croissance à long terme.

Les indicateurs utilisés pour « expliquer » les performances en matière d'innovation portent sur des « fondamentaux » tels que les réglementations affectant les conditions de concurrence sur les marchés de biens et services, mais aussi sur des politiques plus spécifiques, comme les dépenses publiques au titre de la recherche-développement (R&D). Les résultats obtenus en termes d'innovation sont appréhendés par le biais de la dépense en R&D et la production de brevets. Ces résultats doivent être interprétés avec prudence, toutefois : les dépenses de R&D ne sont pas une fin en soi ; et les brevets, s'ils sont à l'évidence un produit de l'activité d'innovation, ne sont que l'un des moyens de protéger les droits des innovateurs ; en outre un grand nombre d'entre eux ne sont jamais exploités commercialement et certains sont déposés à des fins procédurales pour entraver la concurrence.

Nous avons suivi pour l'innovation la même démarche que celle appliquée dans le cas des marchés du travail et des biens et services : la mise en évidence de politiques déficientes, conjuguées à des résultats inférieurs à la moyenne en matière d'innovation, ou à des déficiences dans les déterminants immédiats de l'innovation (comme les qualifications), permet d'identifier les réformes qui aideront à se rapprocher des meilleures pratiques. Par exemple, lorsque les performances en matière d'innovation sont inférieures à la moyenne de l'OCDE, alors que des obstacles réglementaires relativement élevés étouffent la concurrence, une réforme des marchés de biens et services paraît s'imposer et une recommandation est formulée dans ce sens.

Dans la même optique, bien que de manière plus exploratoire, le présent numéro d'*Objectif croissance* examine aussi un autre domaine : celui des marchés financiers. Sur la base de recherches récentes de l'OCDE, il y est suggéré que des marchés financiers bien développés sont importants pour la croissance et que le développement financier doit à son tour beaucoup à une amélioration de la concurrence dans le secteur bancaire ainsi qu'à une protection adéquate des investisseurs. Passer de ces conclusions générales à des recommandations d'action ciblées pour chaque pays membre exigerait, toutefois, des efforts plus soutenus pour affiner une série d'indicateurs « opérationnels » à l'échelle nationale.

Enfin, ce deuxième numéro d'*Objectif croissance* prend un peu de recul et s'interroge sur la pertinence de l'étalon de mesure traditionnellement utilisé pour appréhender la réussite économique. L'un des principaux objectifs répertoriés dans la Convention fondatrice de l'OCDE de 1960 est de « promouvoir la plus forte croissance économique possible » des pays membres et d'« améliorer le bien-être économique et social de leurs peuples ». Dans *Objectif croissance*, le PIB par habitant sert de critère de mesure, mais représente-t-il de façon satisfaisante les notions plus holistiques du bien-être ?

Nous avons passé en revue une large gamme d'indicateurs de bien-être, en tenant compte de dimensions comme les inégalités de revenu, la qualité de la vie sociale, l'environnement ou le bonheur ressenti. Si la plupart d'entre eux apportent effectivement une information utile, ils souffrent tous cependant de divers problèmes, concernant notamment leur disponibilité, leur fiabilité et leur comparabilité entre pays. Certains de ces indicateurs, parmi les plus attrayants, sont aussi fortement corrélés au PIB. En définitive, le PIB par habitant pourrait bien être la statistique synthétique la moins imparfaite et la plus rapidement disponible en matière de niveau de vie. La compléter à l'aide d'autres indicateurs peut néanmoins contribuer à nuancer et montrer les limites de ce qui pourrait être autrement une vision trop réductrice du bien-être.

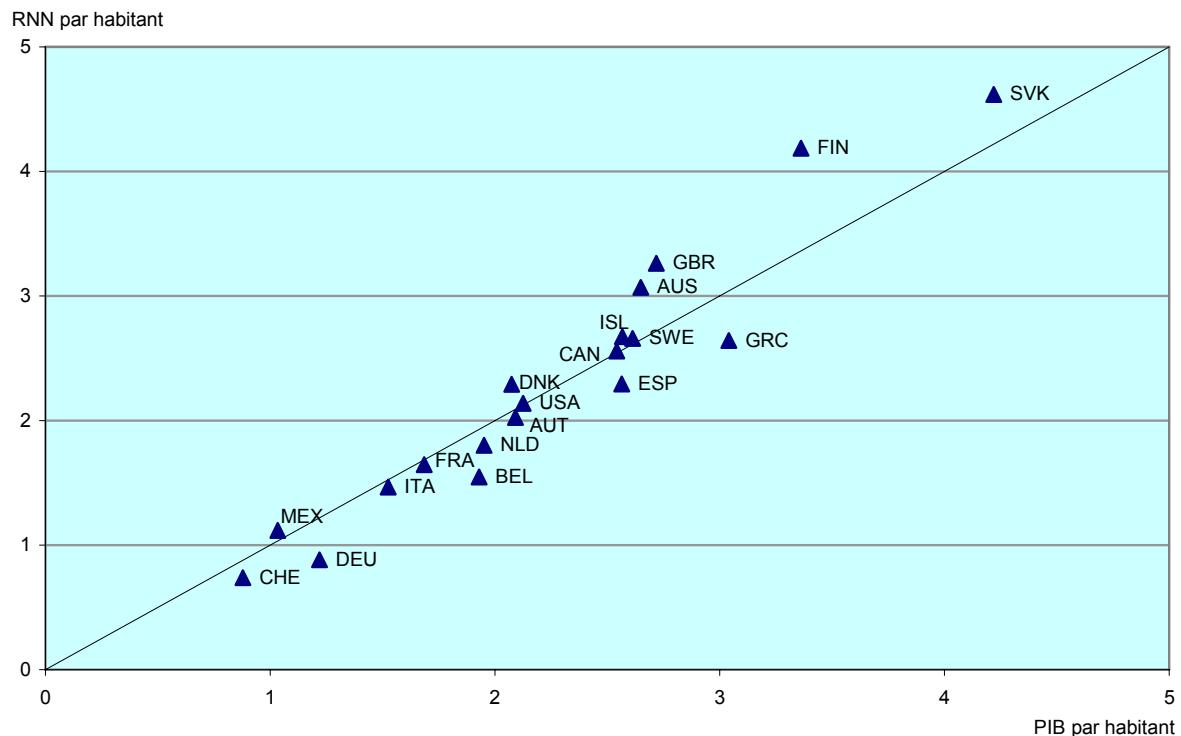
Comme l'an dernier, il convient de souligner que ce nouveau numéro d'*Objectif croissance* est le fruit d'un exercice de collaboration entre divers Départements et Directions de l'OCDE, notamment le Département des affaires économiques, la Direction de l'emploi et des affaires sociales, la Direction des affaires financières, la Direction de la science et de la technologie et la Direction des statistiques.



Jean-Philippe Cotis
Chef Économiste de l'OCDE

La production brute et le revenu net connaissent des évolutions comparables...

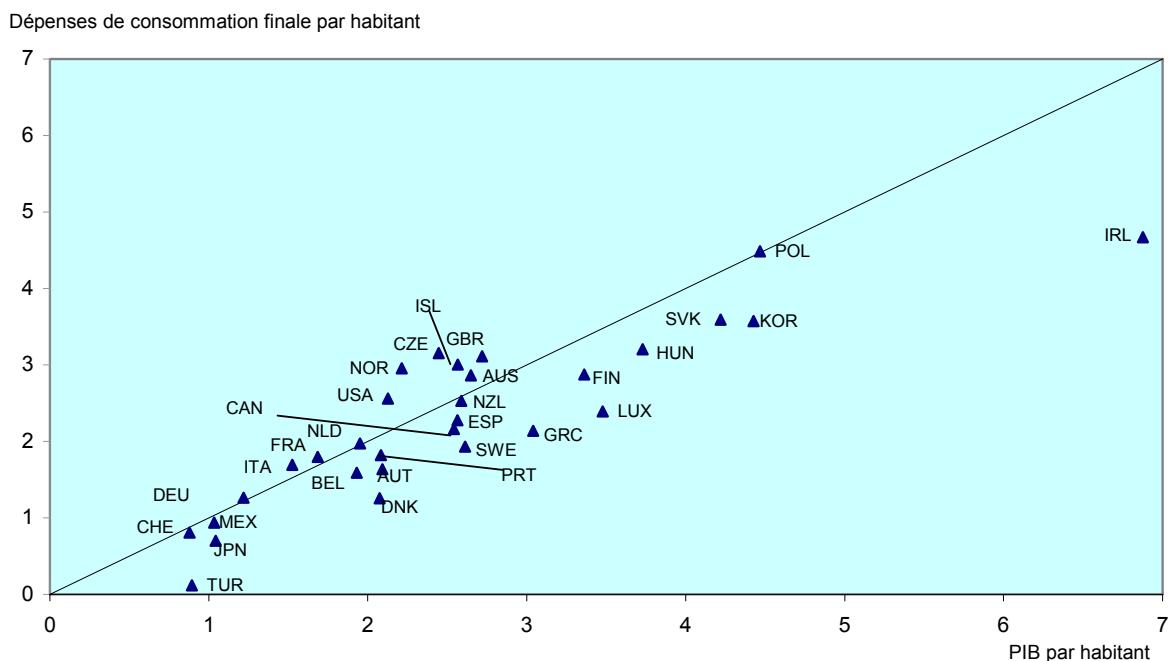
Taux de croissance annuel moyen en pourcentage entre 1994 et 2003



Source : OCDE, *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2005.

... de même que le PIB et la consommation finale

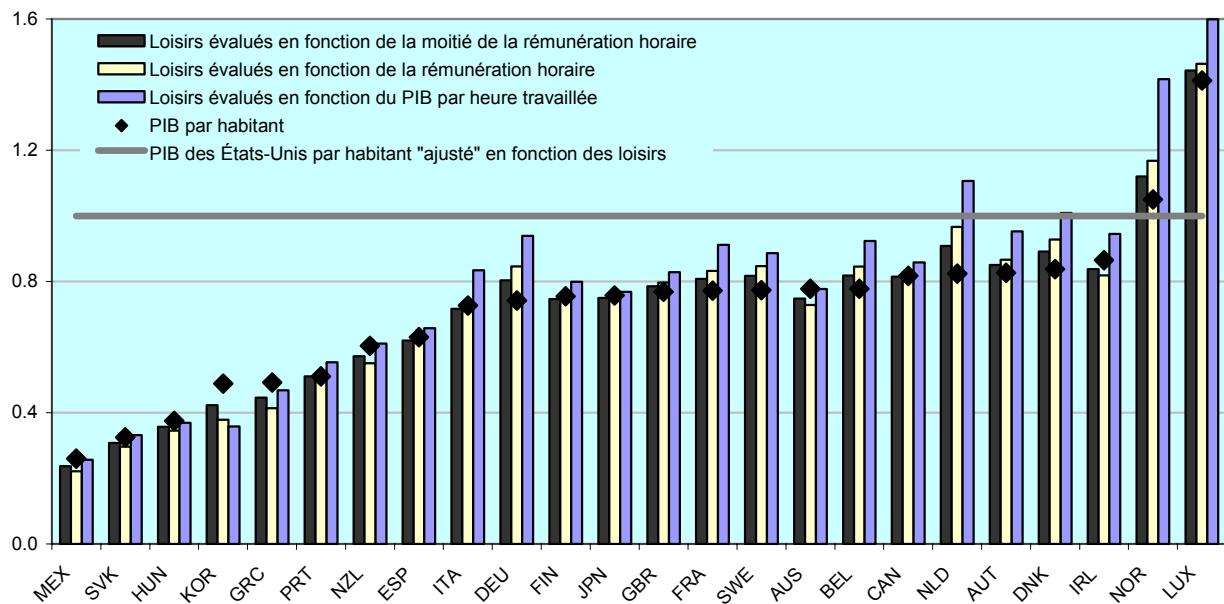
Taux de croissance annuel moyen en pourcentage entre 1994 et 2003



Source: OCED, *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2005 et *Perspectives économiques de l'OCDE*, No. 76.

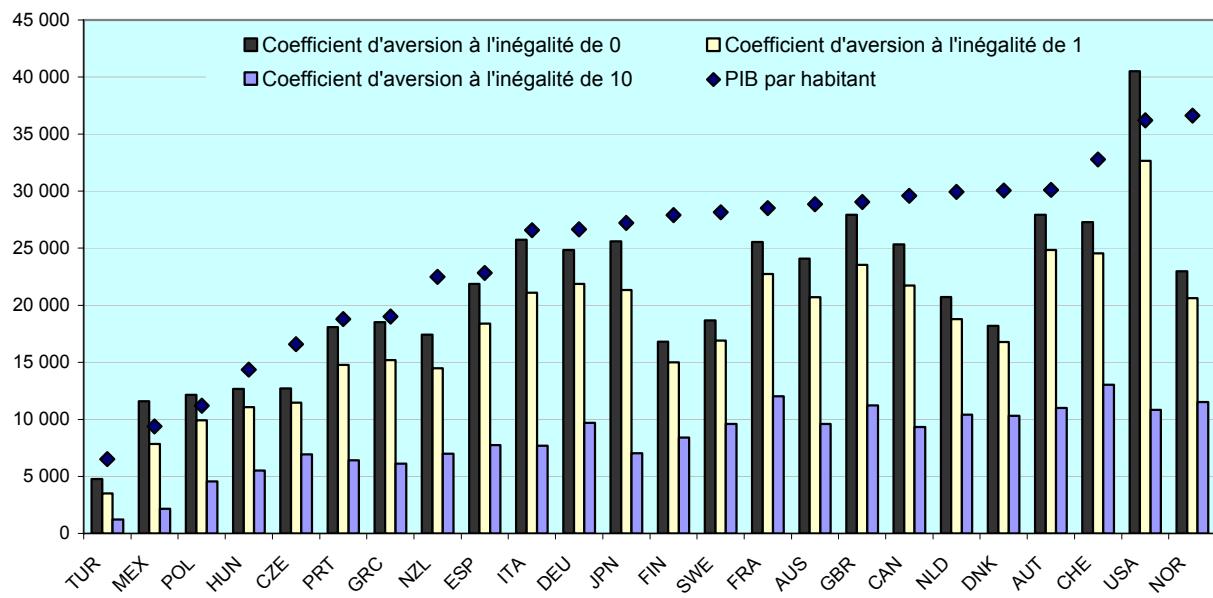
La prise en compte du loisir n'a que peu d'impact sur le classement des pays...

Par rapport aux États-Unis



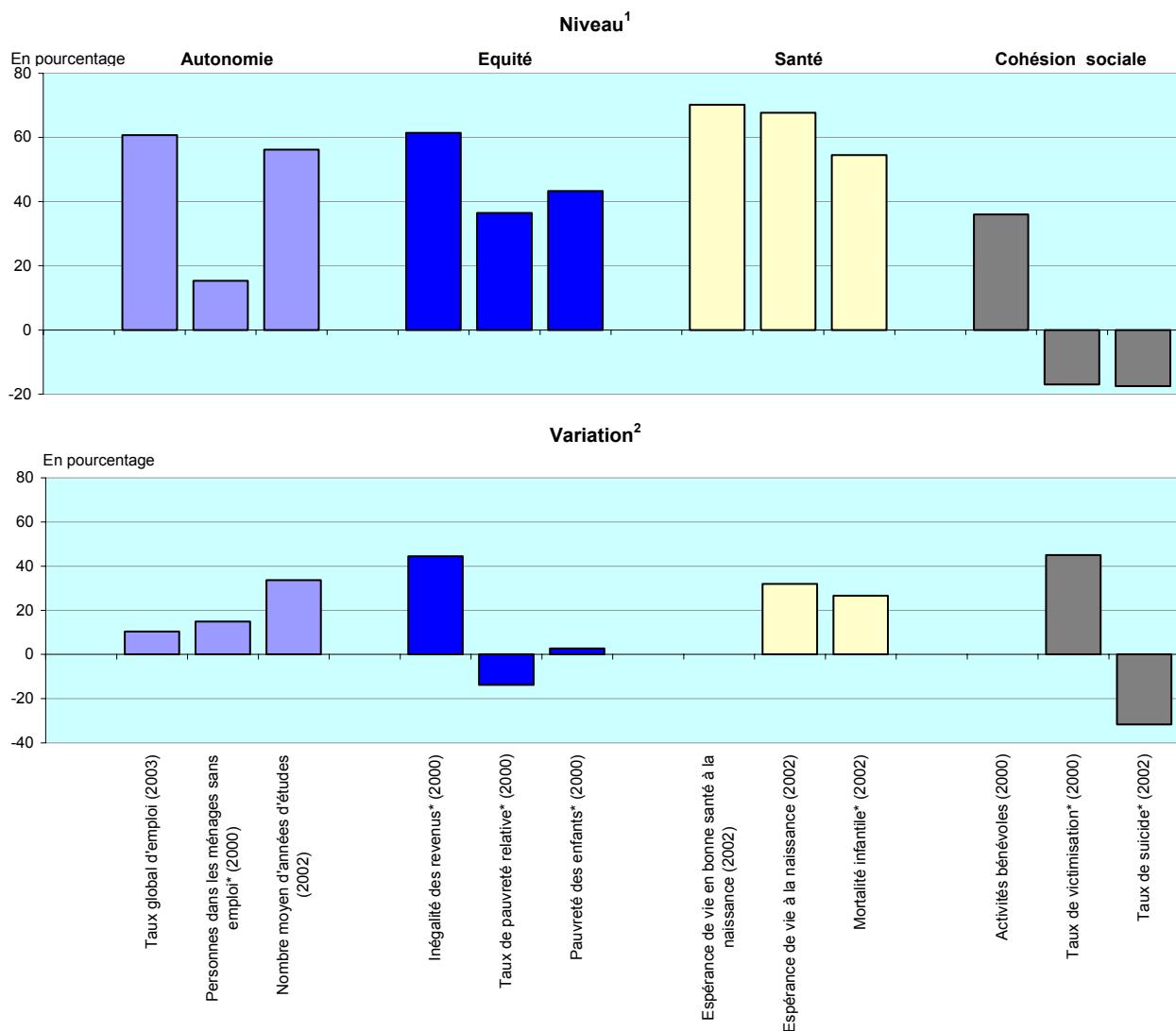
Source : OCDE, *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2005 et base de données de l'OCDE sur la productivité.

... mais une très forte aversion à l'inégalité des revenus aurait un effet significatif



Source : OCDE, *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2005 et questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté.

La corrélation entre le PIB par habitant et certains autres indicateurs sociaux est plus faible

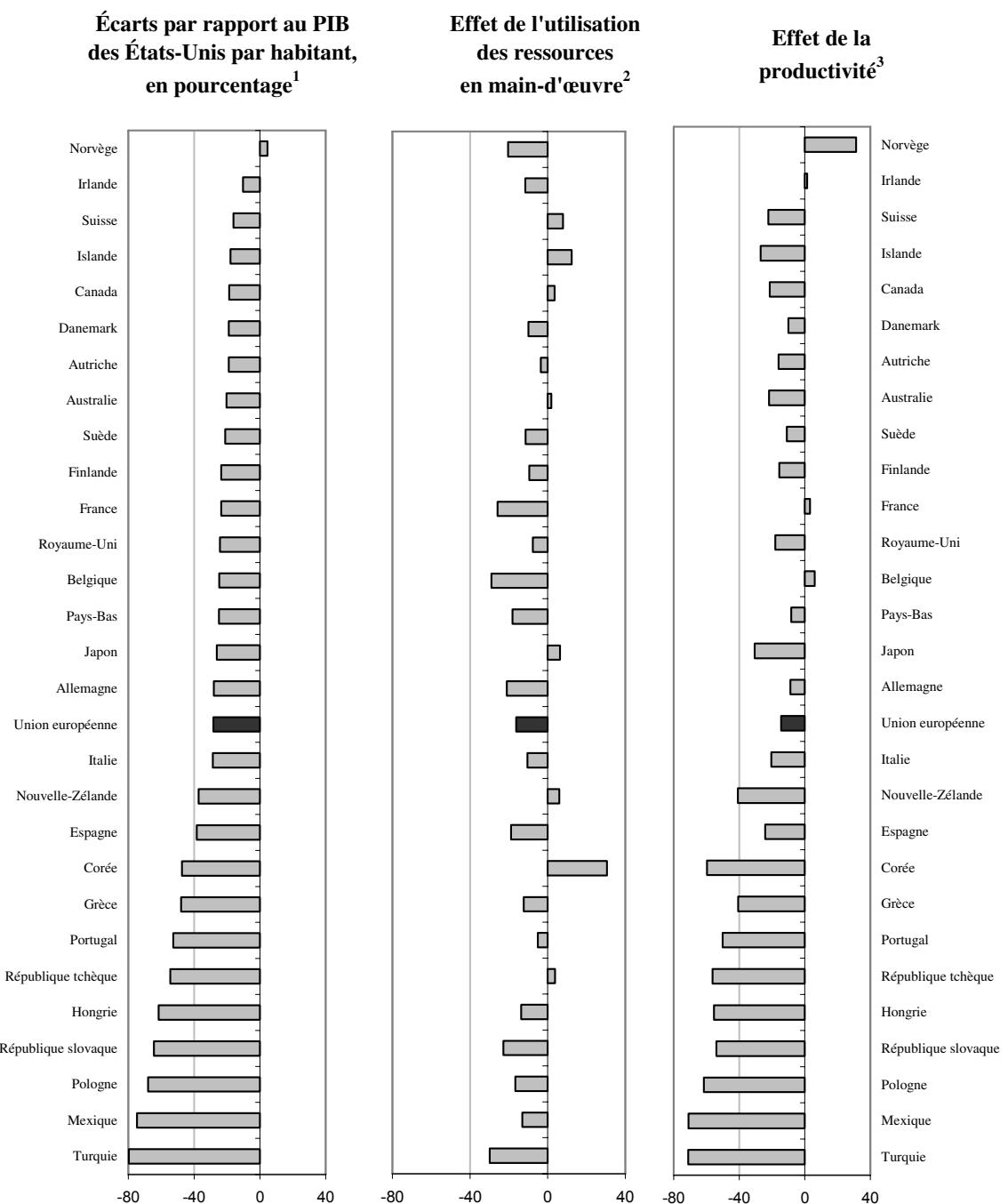


1. Dans le cas des variables pour lesquelles une valeur plus élevée de l'indicateur correspond à un moins bon résultat social (par exemple la mortalité infantile, notées *), la corrélation avec le revenu par habitant est indiquée avec le signe opposé.

2. Variations entre la première moitié des années 80 et 2000 environ.

Source : OCDE, *Panorama de la société* et Boarini et autres (2006).

Pourquoi les revenus réels diffèrent-ils ?



1. Basés sur les parités de pouvoir d'achat (PPA) de 2000.

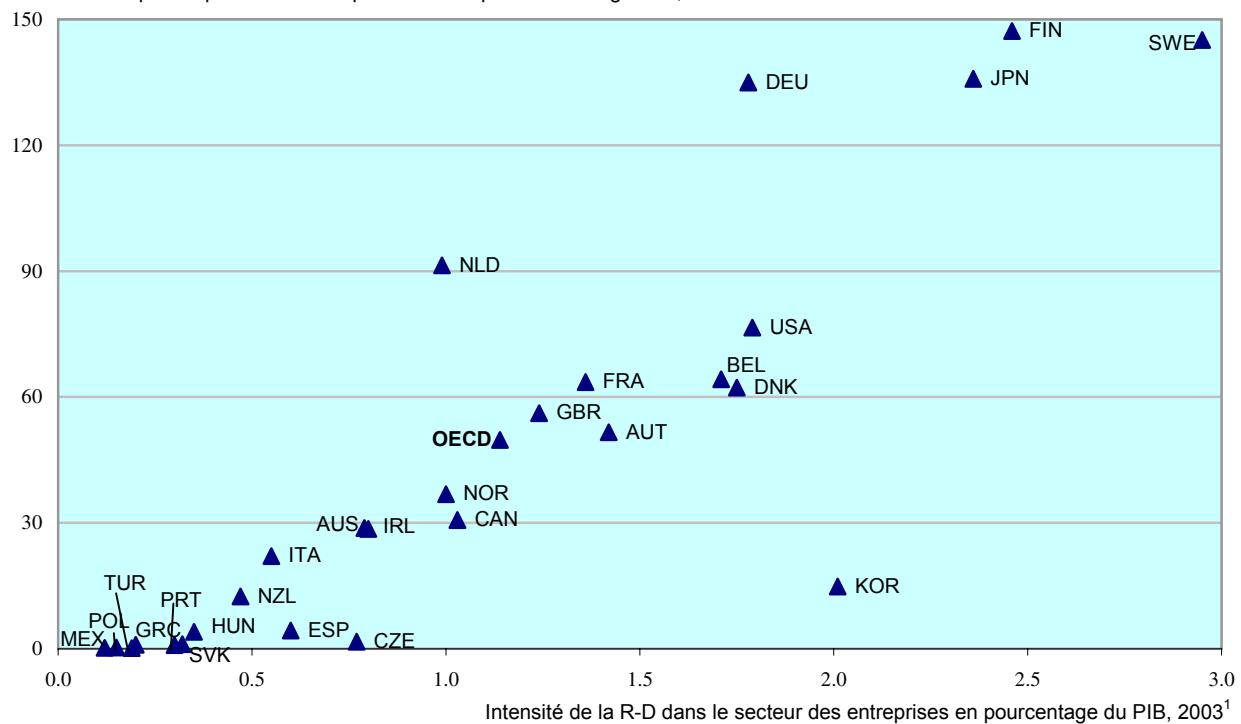
2. L'utilisation des ressources en main-d'œuvre correspond au nombre total d'heures travaillées divisé par la population.

3. La productivité du travail correspond au PIB par heure travaillée.

Source: Comptes nationaux des pays de l'OCDE, 2005 et Perspectives économiques de l'OCDE, n°78.

Les dépenses de R-D dans le secteur des entreprises et les brevets sont corrélés

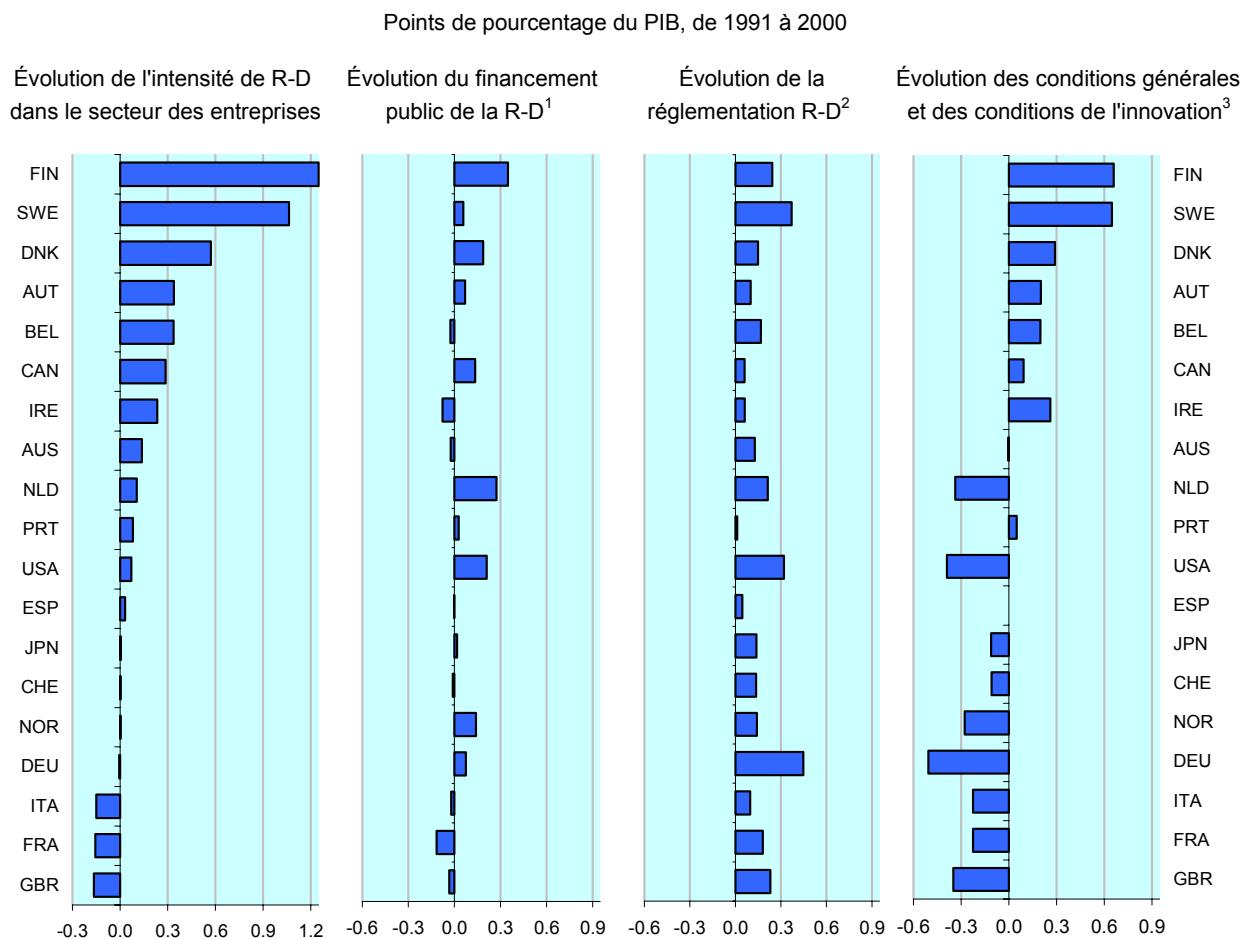
Nombre de triples dépôts de brevets par million de personnes d'âge actif, 2001



1. 2002 pour l'Australie, l'Autriche, le Portugal, la Suisse et la Turquie ; 2001 pour la Grèce et le Mexique.

Source: OCDE, Base de données des Principaux indicateurs de la science et de la technologie.

Quels sont les déterminants de l'intensité de la R-D?



1. Cet indicateur tient compte du soutien financier public à la R-D privée (subventions et incitations fiscales), de la R-D réalisée dans les établissements publics et de la part de cette dernière financée par le secteur privé.

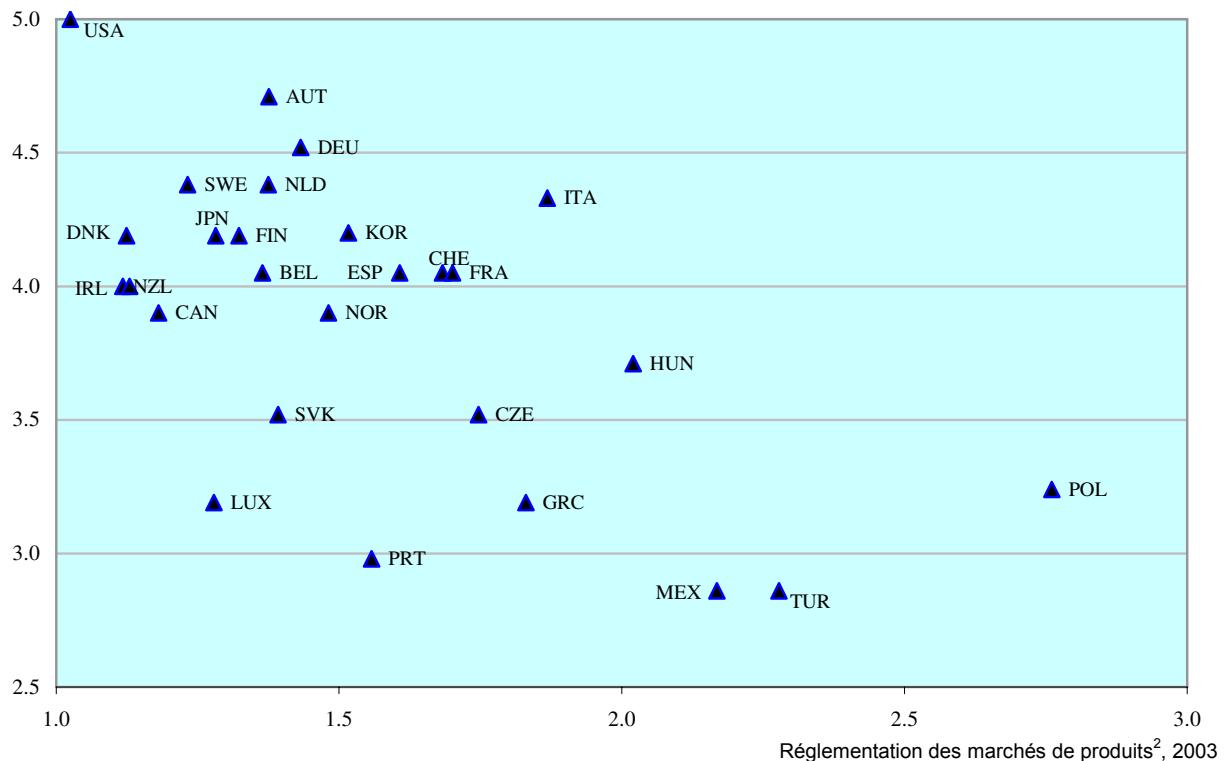
2. Réglementation des marchés de produits et degré de protection des droits de propriété intellectuelle.

3. Indicateurs concernant l'ouverture d'un pays et sa capacité à absorber des connaissances étrangères, ainsi que les conditions financières et économiques générales. Les facteurs résiduels qui ne peuvent pas être expliqués par la relation statistique sont également inclus dans cette catégorie.

Source : Jaumotte et Pain (2005d).

Une réglementation pro-concurrentielle tend à aller de pair avec une bonne protection des droits de propriété intellectuelle

Droits de propriété intellectuelle¹, 2000



1. Indice variant de 0 à 5, du moins au plus restrictif.

2. Indice variant de 0 à 6, du moins au plus restrictif.

Source: Park et Wagh, 2002 et OCDE, *Réformes économiques : Objectif croissance*, 2005.

Principaux innovateurs: Pays nordiques, États-Unis, Japon, ...

- **Forte croissance de la productivité durant la dernière décennie (à l'exception du Japon)**
- **Taux de diplômés du système d'éducation tertiaire généralement élevé**
- **Mais nécessité pour plusieurs d'entre eux de stimuler l'innovation dans les services *via* des marchés plus ouverts et plus concurrentiels**

France, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, ...

- **Performance en matière d'innovation supérieure à la moyenne**
- **Mais besoin de renforcer le système d'éducation tertiaire ainsi que la contribution des universités à la recherche**
- **La plupart pourraient améliorer l'efficacité des aides financières à la R-D privée**

Pays anglophones (hors USA): Royaume-Uni, Australie, Irlande, ...

- **Performance en matière d'innovation proche de ou légèrement inférieure à la moyenne**
- **En général, bonne performance en termes de productivité**
- **Un défi en commun: renforcer les liens entre recherche publique et entreprises**
- **Besoin de réduire le nombre d'élèves quittant l'école avant la fin des études secondaires en Australie et au Royaume-Uni**

Europe du Sud et Europe centrale, ...

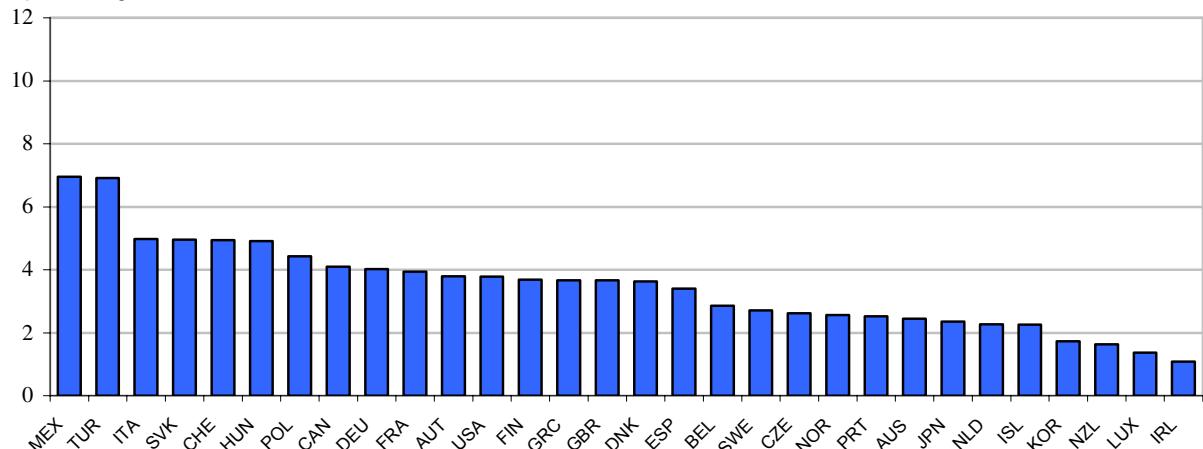
- **Faible performance en matière d'innovation**
- **Besoin d'une concurrence plus forte sur les marchés de produits**
- **Et d'une amélioration du système éducatif en Europe du Sud**

Les coûts de l'intermédiation bancaire diffèrent entre pays ...

Moyenne 1996-2003

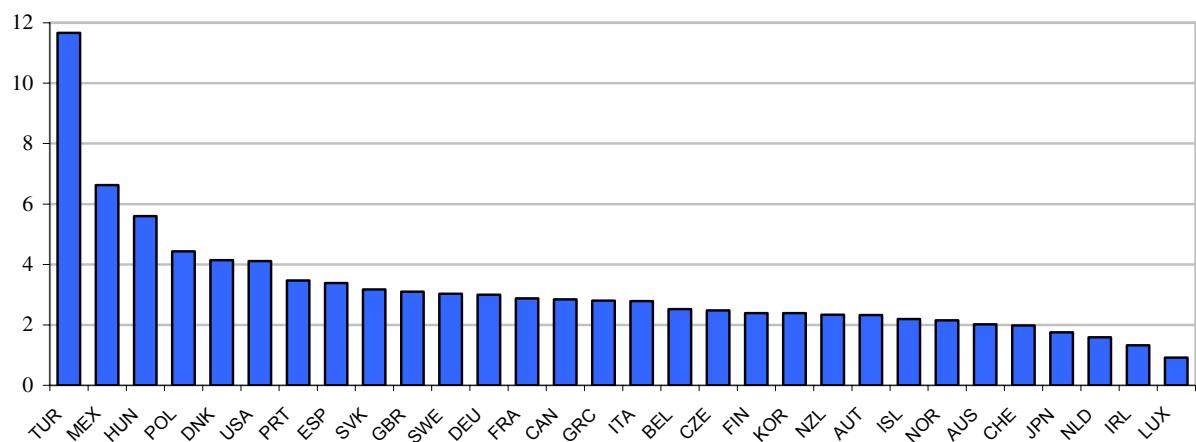
Frais généraux

En pourcentage du total de l'actif



Marges d'intérêt nettes

En pourcentage du total de l'actif portant intérêt

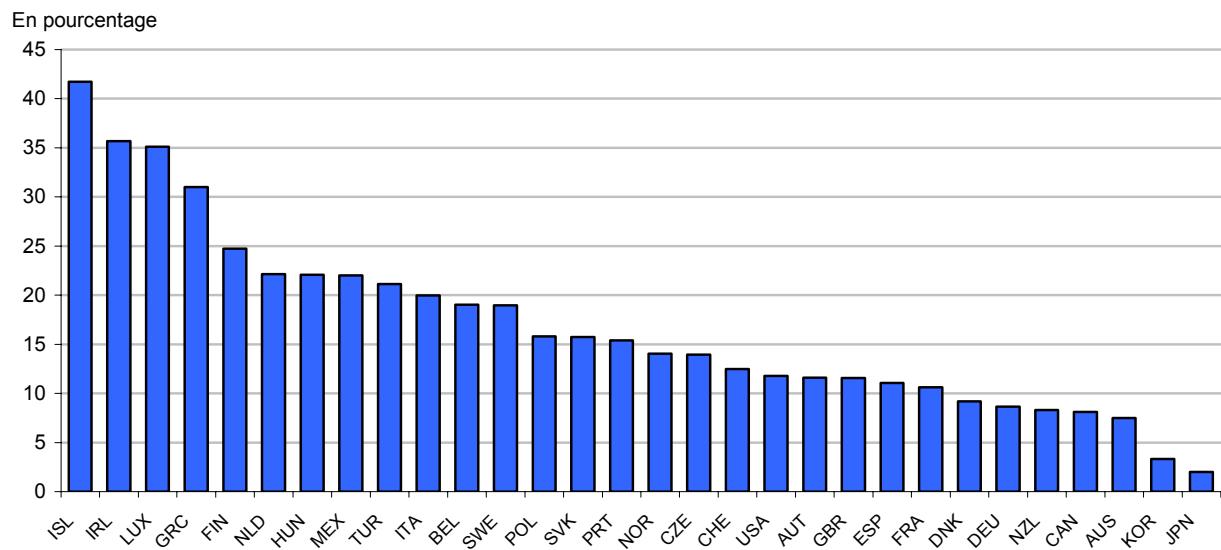


Source : Base de données de la Banque mondiale sur la structure financière et *World retail banking report*, 2005.

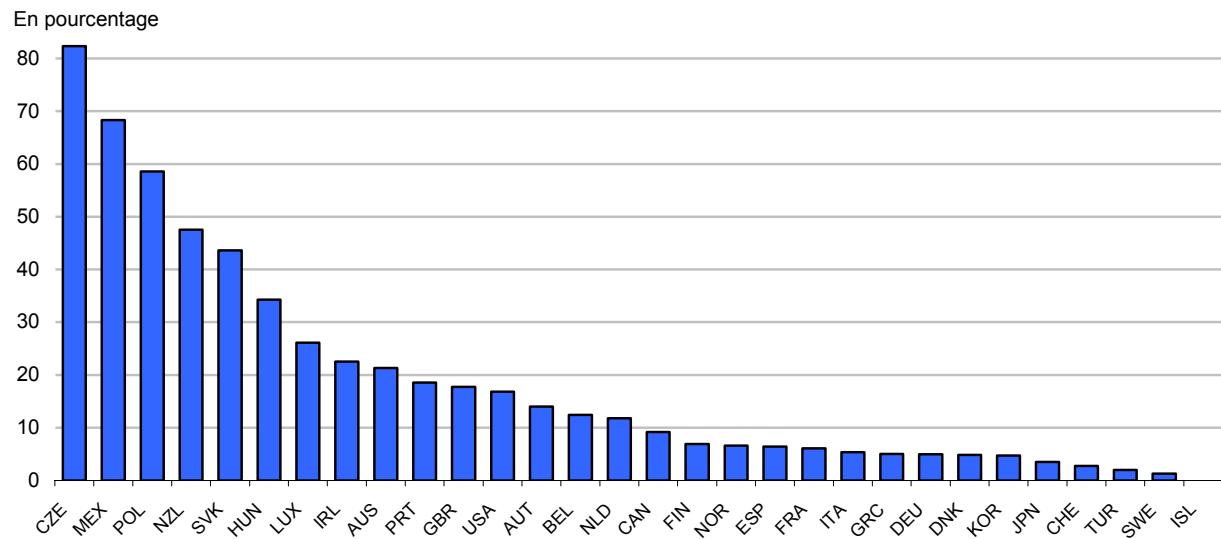
... de même que la pression de la concurrence internationale

Moyenne 2000-03

Part des prêts transfrontaliers dans le total de l'emprunt intérieur



Pénétration des banques étrangères du marché intérieur du crédit



Source : BRI et FMI.